Le gouvernement confronté encore une fois à la **menace** de **lourdes amendes européennes** pour la
mauvaise qualité de l'air en France
, a arrêté hier une série de mesures soit disant « d'urgence ». Malheureusement, le
diesel
émetteur de particules fines, ne fait partie des priorités... Les médecins de l'Association Santé Environnement France souhaitent rappeler son impact sur la santé humaine...

Diesel source de pollution... Les microparticules - aussi appelées PM10 et PM2,5 – présentes naturellement dans l'environnement sont surtout produites par les activités humaines. Les principaux secteurs mis en cause sont la combustion de bois pour chauffer les habitations (30 %), la transformation d'énergie par l'industrie (30 %), l'agriculture avec l'utilisation d'engrais (20 %) et les transports avec la combustion de diesel (15 %). Et ces microparticules polluent fortement l'air que l'on respire et auraient même des conséquences sur notre santé...

Pour notre santé, un constat accablant ! De nombreuses études l'ont déjà prouvées, la pollution de l'air est nocive pour notre santé ! Selon le ministère de l'Ecologie lui-même, les particules fines seraient à l'origine de 42 000 décès prématurés chaque année en France et 11 millions d'individus seraient exposés à un air pollué. Asthme, allergies, toux chroniques, irritations... sont autant de pathologies liées à cette pollution. D'autres, plus graves, peuvent également survenir ! En effet, l'Organisation Mondiale de la Santé a reconnu en juin 2012, le diesel comme cancérigène...

Et pourtant rien n'est fait... *« Le fait que le diesel soit classé comme cancérigène aurait dû être un point de départ pour réfléchir à une mutation. L'Etat doit prendre conscience qu'inciter économiquement les automobilistes à s'équiper de moteurs diesel est contreproductif sur le plan de la santé. Je suis déçu que cette fois-ci encore nous ne nous attaquons pas au problème de fond... Nous devons faire des changements maintenant pour préserver la santé d'aujourd'hui et de demain...»* commente le Dr Patrice Halimi, Secrétaire Général de l'ASEF.

L'Association Santé Environnement France, qui rassemble aujourd'hui près de 2 500 médecins en France, est devenue incontournable sur les questions de santé-environnement. Elle travaille sur tous les sujets en lien avec la santé et l'environnement: qualité de l'air, ondes électromagnétiques, biodiversité, alimentation, etc. Dans sa démarche d'information, l'ASEF publie des petits guides bio-thématiques à télécharger gratuitement sur son site Internet www.asef-asso.fr.